LES EVENEMENTS la gazette

**28 MARS 2017**
**Paris**

**4e édition**

# FORUM DES ACHETEURS PUBLICS

## Nouveau cadre juridique, sourçage, dématérialisation : renforcez la dimension économique de vos achats !

- Regards croisés : quelles conséquences de la loi Sapin II sur l'achat public local
- Organisation, achat responsable, sourçage : innover dans la commande publique, c'est possible !
- Objectif « 100% démat » au 1er octobre 2018 : comment dépasser l'utopie

### AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE

**Laure DE LA BRETECHE**
*Secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique*

**Jean MAÏA**
*Directeur des affaires juridiques des ministères économiques et financiers*

### ET LES TÉMOIGNAGES DE

- **Céline FAIVRE,** *Directrice des affaires juridiques et de la commande publique,* **CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE**
- **Bruno KOEBEL,** *Chef du service achats et commande publique,* **VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG**
- **Jérôme MICHON,** *Professeur en droit des marchés publics et privés,* **ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE**
- **Marc SAUVAGE,** *DGA achats, performance, commande publique et juridique,* **CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE**

Avec le soutien de :

Association des Acheteurs Publics AAP

Association Nationale des Juristes Territoriaux

Formations complémentaires

**27 MARS 2016**
**PASSER VOS MARCHÉS AVEC LE DUME**

**29 MARS 2016**
**DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS**

# Avant-Propos

Le décret de réforme de la commande publique n'a pas encore un an, que déjà la **loi Sapin II** vient en modifier certaines caractéristiques. Avec des échéances en matière de **dématérialisation au 1er avril 2017**, puis au **1er octobre 2018**, et un Code de la commande publique en préparation pour 2018, les acheteurs publics doivent encore une fois renouveler leur connaissance de la réglementation.

La **dimension économique de l'achat** prend aussi une importance sans précédent, en témoigne l'apparition du **sourçage** et de **critères sociaux et environnementaux**. Cet élargissement de la « boîte à outils » des acheteurs constitue un défi d'adaptation, mais ouvre aussi de **véritables opportunités d'innovation** dans la commande publique.

Quelle lecture faire des nouveaux textes ? Comment être suffisamment agile pour respecter les échéances tout en innovant ? Pour répondre à ces questions en associant décryptages techniques et témoignages concrets, La Gazette des communes organise la **4e édition du Forum Acheteurs publics, le 28 mars 2017 à Paris.**

En me réjouissant de vous y accueillir,

**Hélène PORTE**
**Chef de projets conférences**
**La Gazette des communes**

LES **EVENEMENTS**

la gazette

*La Gazette des communes* est la référence des fonctionnaires territoriaux.

Avec un hebdomadaire diffusé à plus de 29 000 exemplaires (source OJD 2013-2014), elle donne accès à toute l'actualité de la Fonction publique territoriale.

*La Gazette des communes* a développé une expertise et se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité.

- Un site d'information et de services : lagazette.fr
- Un service efficace pour recruter des compétences : lagazette.fr, onglet « emploi »
- Des conférences thématiques et d'actualité, des clubs métiers (Clubs Gazette)
- Plus de 300 formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales
- 4 grands salons professionnels chaque année

# FORUM DES ACHETEURS PUBLICS

## Nouveau cadre juridique, sourçage, dématérialisation : renforcez la dimension économique de vos achats !

**28 MARS 2017**
**Paris**

**4e édition**

### AVEC LES INTERVENTIONS DE :

| | |
|---|---|
| **Cyril COUPE** | Avocat associé<br>**CABINET GOUTAL & ALIBERT**<br>Référent commande publique<br>**ANJT** |
| **Laure DE LA BRETECHE** | Secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique |
| **Céline FAIVRE** | Directrice des affaires juridiques et de la commande publique<br>**CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE** |
| **Olivier GEFFROY** | Conseiller départemental du Loiret<br>Président<br>**APPROLYS** |
| **Bruno KOEBEL** | Chef du service des achats et de la commande publique<br>**VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG** |
| **Christophe LORIAU** | Responsable du service de la commande publique<br>**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE ET LOIRE** |
| **Jean MAIA** | Directeur des affaires juridiques<br>**MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS** |
| **Jérôme MICHON** | Professeur en droit des marchés publics et privés<br>**ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE** |
| **Patrick RUESTCHMANN** | Directeur adjoint<br>**GIP E-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** |
| **Marc SAUVAGE** | DGA achats, performance, commande publique et juridique<br>**CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE**<br>Ancien Directeur des achats<br>**BOUYGUES TELECOM** |
| **Paul SUBRINI** | Vice-Président en charge de la commande publique<br>**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE** |
| **Michel SUET** | Adjoint chargé des finances et de la commande publique<br>**VILLE DE NEVERS** |

*Journée animée par Jean-Marc JOANNES, Rédacteur en chef, LA GAZETTE DES COMMUNES*

9h00 Accueil des participants

9h30 **ALLOCUTION D'OUVERTURE – Comment réussir la modernisation de la commande publique**

- Quels outils pour simplifier les procédures et faciliter le travail des acheteurs
- Réduction des coûts, gains de temps, uniformisation : les avantages de la dématérialisation

Laure DE LA BRETECHE I Secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique

9h45 **DÉCRYPTAGE – Les conséquences de la loi Sapin II sur la commande publique**

- Délit de favoritisme : que change vraiment la mise en avant de l'élément intentionnel
- Allotissement strict : la fin des offres variables, une entrave à la négociation ?
- Nouveau régime des concessions : les modifications par rapport à l'ordonnance de janvier 2016
- Marchés de partenariat : analyse comparative, maîtrise d'œuvre, droit d'indemnisation, quels principaux points de vigilance

Jérôme MICHON I Professeur en droit des marchés publics et privés I ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE

10h30 Pause

11h00 **TÉMOIGNAGES – Les ACHETEURS FACE AUX RÉFORMES : comment les mettre en œuvre dès aujourd'hui**

- Ordonnances, décret, loi Sapin II : quelles avancées pour la commande publique ? Comment surmonter les éventuelles difficultés d'application
- Qu'attendre d'un Code de la commande publique en 2018

Bruno KOEBEL I Chef du service des achats et de la commande publique I VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Michel SUET I Adjoint chargé des finances et de la commande publique I VILLE DE NEVERS

11h45 **De l'ordonnance du 23 juillet 2015 au Code de la commande publique : QUELLES PERSPECTIVES pour l'achat local**

- 1 an après : bilan de la mise en œuvre de la réforme et premiers retours
- Suite à l'habilitation officielle pour l'adoption d'un Code, le calendrier des 24 prochains mois
- Est-il possible d'écrire un Code « à droit constant »

Jean MAÏA I Directeur des affaires juridiques I MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

12h30 Déjeuner

14h00 **TÉMOIGNAGES – INNOVER DANS LES ACHATS PUBLICS, c'est possible ! Retour sur 3 initiatives au cœur des enjeux 2017**

- ORGANISATION/RH : réorganiser ses équipes pour intégrer les compétences élargies nécessaires aux acheteurs
- ACHATS RESPONSABLES : de la définition des besoins à l'identification des partenaires, les étapes de la définition d'un schéma efficace d'achat durable
- SOURÇAGE : les clés pour mettre les entreprises locales au cœur de la stratégie d'achats et créer un cercle vertueux

Cyril COUPE I Avocat associé I CABINET GOUTAL & ALIBERT I Référent commande publique I ANJT

Olivier GEFFROY I Conseiller départemental du Loiret I Président I APPROLYS

Christophe LORIAU I Responsable du service de la commande publique I CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INDRE ET LOIRE

Paul SUBRINI I Vice-Président en charge de la commande publique I CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

15h00 **REGARDS CROISÉS – Objectif « 100% démat » en 2018 : comment dépasser l'utopie**

- Programme « Dites-le nous une fois », facturation électronique : quels apports pour les collectivités
- Comment répondre aux premières échéances dès 2017 et anticiper le 1er octobre 2018
- Retour d'expérience : mieux manager la fonction achats grâce au numérique

Céline FAIVRE I Directrice des affaires juridiques et de la commande publique I CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

Patrick RUESTCHMANN I Directeur adjoint I GIP E-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

16h00 **ALLOCUTION DE CLÔTURE – La commande publique locale peut-elle s'inspirer de pratiques du privé ? Si oui, lesquelles ?**

Marc SAUVAGE I DGA achats, performance, commande publique et juridique I CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE I ancien Directeur des achats I BOUYGUES TELECOM

16h30 Fin de la journée

### Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos évènements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

**Elvire ROULET**
**elvire.roulet@infopro-digital.com**
**Tél. : +33 (0)1 77 92 93 36**

Retrouvez le programme détaillé de cet événement sur le site lagazette.fr, onglet « Evénements »

# Nos formations complémentaires

## Lundi 27 mars 2017

### PASSER VOS MARCHÉS AVEC LE DUME (DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN)

**Comprendre les enjeux du DUME**

Objectifs de la formation :

- Comprendre l'intérêt du DUME lors de la passation d'un marché public
- Identifier les obligations imposées par le Document Unique de Marché Européen ou DUME
- Réussir à rédiger un DUME

Formation animée par :

Maître Pierre SIFFRE
Avocat associé, CABINET FSD

Programme :

- **Comprendre le DUME et connaître ses objectifs**
- **Identifier les différentes rubriques du DUME pour bien le remplir**
- **Appréhender les cas spécifiques au DUME**

## Mercredi 29 mars 2017

### DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

**Les étapes clés et outils pour réussir sa dématérialisation**

Objectifs de la formation :

- Appréhender la réglementation spécifique de la dématérialisation des marchés publics
- Définir les notions de certificat électronique et de signature numérique
- Maîtriser et sécuriser un marché public dématérialisé

Formation animée par :

Maître Nadia SAIDI
Avocate, NS AVOCATS PARIS

Programme :

- **Cerner les principaux aspects de la dématérialisation**
- **Maîtriser les principes de sécurité et confidentialité préalables à toute procédure de dématérialisation**
- **Quels sont vos devoirs et obligations dans le cadre d'une procédure de dématérialisation**

LES EVENEMENTS la gazette

## Nos prochains forums

conferences.lagazettedescommunes.com

**FORUM VILLES ET TERRITOIRES INTELLIGENTS**
8 juin 2017, PARIS

**FORUM RH DES COLLECTIVITÉS LOCALES**
27 juin 2017, PARIS

**FORUM FINANCES LOCALES**
4 juillet 2017, PARIS

**INNOVA'TER (FORUM DE L'INNOVATION TERRITORIALE)**
26 septembre 2017, PARIS

**FORUM DÉVELOPPEMENT DES MÉTROPOLES**
19 octobre 2017, PARIS

**ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SÉCURITÉ LOCALE**
9 novembre 2017, PARIS

**FORUM NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES**
16 novembre 2017, PARIS

**JOURNÉE OBSERVATOIRE DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC**
5 décembre 2017, PARIS

2017

## Nos prochains trophées

conferences.lagazettedescommunes.com

**TROPHÉES PARTICIPATION ET CONCERTATION**
Mars 2017, Paris

**TROPHÉES INNOVA'TER**
26 septembre 2017, Innova'Ter, Paris

**TROPHÉES DES CENTRES VILLES ET CŒURS DE MÉTROPOLES**
19 octobre 2017, Forum Développement des métropoles, Paris

**TROPHÉES OPEN DATA POUR LES TERRITOIRES**
16 novembre 2017, Forum Numérique, Paris

**TROPHÉES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE**
21 novembre 2017, SMCL, Paris

**PRIX TERRITORIAUX**
22 novembre 2017, SMCL, Paris

# Informations Pratiques

## Conférence

**Mardi 28 mars 2017**

La conférence se tiendra à Paris.
Le lieu exact vous sera précisé ultérieurement.

## Formations complémentaires

**Lundi 27 mars 2017**
**PASSER VOS MARCHÉS AVEC LE DUME (DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN)**

**Mercredi 29 mars 2017**
**DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS**

Les formations se tiendront à Paris.
Le lieu exact vous sera précisé sur votre convention envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives à l'hébergement et à l'accès sur notre site internet :**
conferences.lagazettedescommunes.com
Forum des Acheteurs Publics
Onglet Informations et tarifs

# Avec le soutien de :

Association des Acheteurs Publics
AAP

Association Nationale des Juristes Territoriaux

## VOUS ÊTES CONCERNÉS :

**Au sein des communes, intercommunalités, métropoles, départements, régions, associations d'élus :**

• Elus • Directions générales des services • Directions de la commande publique • Directions des achats • Directions juridiques • Directions financières •

**Au sein du secteur privé : centrales d'achats publics, cabinets de conseil, cabinets d'avocats, agences d'architecture, bureaux d'études, entreprises de la construction, éditeurs de logiciels spécialistes de la dématérialisation**

• Directions générales • Directions marchés publics • Directions juridiques • Directions administratives • Directions du développement • Directions commerciales • Directions marketing •

**Conditions générales de vente**

Les Rencontres de La Gazette sont organisées par la société TERRITORIAL. S.A.S.TERRITORIAL S.A.S. est un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38 040 55 38.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueilli ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 – 10 place du Général de Gaulle – La Croix de Berny – BP 20 156 – 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv

# Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / La Gazette des communes - Antony Parc II
10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex
• Fax : +33 (0)1 77 92 98 17 • penelope.vincent@infopro-digital.com

❒ Mme ❒ M.

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... Port. : .....

E-mail : .....@.....

Établissement : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Cedex : ..... Pays : .....

N° TVA intracommunautaire : .....

N° Bon de commande : .....

N° de Siren : .....

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

.....

.....

**Je m'inscris et je choisis :**

❒ **Le FORUM DES ACHETEURS PUBLICS du 28 mars 2017**
❒ **La formation PASSER VOS MARCHÉS AVEC LE DUME (DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN) du 27 mars 2017**
❒ **La formation DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS du 29 mars 2017**

| Tarif Secteur Public < 40 000 hab. | | |
|---|---|---|
| ❒ 1 Jour<br>590 € HT / 708 € TTC | ❒ 2 Jours<br>1 190 € HT / 1 428 € TTC | ❒ 3 Jours<br>1 690 € HT / 2 028 € TTC |

| Tarif Secteur Public > 40 000 hab. | | |
|---|---|---|
| ❒ 1 Jour<br>790 € HT / 948 € TTC | ❒ 2 Jours<br>1 390 € HT / 1 668 € TTC | ❒ 3 Jours<br>1 890 € HT / 2 268 € TTC |

| Tarif Secteur privé | | |
|---|---|---|
| ❒ 1 Jour<br>990 € HT / 1 188 € TTC | ❒ 2 Jours<br>1 590 € HT / 1 908 € TTC | ❒ 3 Jours<br>1 990 € HT / 2 388 € TTC |

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :
http://evenements.infopro-digital.com/infopro

❒ Je joins un chèque de .....€ TTC
à l'ordre du GROUPE TERRITORIAL

❒ J'enverrai mon paiement à réception de la facture

❒ J'accepte de recevoir des offres adressées par La Gazette ou ses partenaires

❒ Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont accessibles à l'adresse : http://evenements.infopro-digital.com/infopro/cgv et les accepte sans réserve

Fait à : .....

Le : .....

Signature

**Cachet de l'établissement**

Les Rencontres de La Gazette sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 – 10 place du Général de Gaulle – La Croix de Berny – BP 20 156 – 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958.